



COMMUNIQUE DE LA FNEC FP FO MARTINIQUE

Le Mercredi 04 novembre 2020

La FNEC FP FO Martinique a participé ce mercredi 04 novembre 2020 à la réunion proposée par le rectorat, notamment au sujet de l'application du protocole renforcé. La réunion a été dirigée par Mme la DAASEN en l'absence du recteur.

Notre délégation était composée de : PALMONT Marilyne, COCO Marc et PRESENT Jocelyn.

Nous avons rappelé à cette occasion, nos doléances déjà formulées au mois de juillet 2020 à savoir :

- Le dédoublement des classes aux vues de ce confinement
- L'approvisionnement régulier en produit sanitaire tant au niveau du primaire que du secondaire.
- L'organisation de la restauration scolaire et de la garderie
- La réalisation de recrutement de nouveaux personnels (enseignants, AED, AESH, APS, personnels de santé, agents ...)
- La mise en place d'une formation des jeunes pour l'utilisation du masque, notamment par le biais du CESC
- La tenue obligatoire de conseils d'école et de CHS dans tous les établissements avec communication, application et suivi des décisions retenues. Nous avons souhaité la présence effective des parents élus dans ces instances afin qu'ils portent leur contribution à la mise en place du protocole.

Il nous parait difficile pour les élèves du primaire de pouvoir s'adapter au port du masque. C'est une décision trop brutale.

Compte tenu de la situation sanitaire et de la mise en difficulté de nombreuses entreprises, nous avons demandé à l'administration rectorale d'assurer le suivi des PFMP au niveau de chaque établissement. Aucun élève ne doit être lésé.

En ce qui concerne la continuité pédagogique, elle nous parait irréalisable, dans les conditions actuelles (insuffisance de matériel informatique, connexions défectueuses, ...). Il n'est pas question pour les enseignants d'assurer à la fois un enseignement en présentiel et en distanciel. L'administration doit recruter du personnel supplémentaire.

Nous restons dans l'attente de réponses de l'administration rectorale.

Nous vous demandons de :

- Rester vigilants et mobilisés pour la suite de l'année scolaire.
- Réclamer votre attestation de déplacement professionnel à l'administration.
- Refuser l'utilisation des masques de type DIM que vous devez remettre à l'administration qui doit vous équiper avec de nouveaux masques adaptés.

Il est important qu'on vous indique sur quelle ligne budgétaire sont achetés les produits sanitaires (gel hydroalcoolique, savon, ...). Il n'est pas question qu'on ponctionne sur les crédits de vos disciplines pour effectuer ces achats. L'état, le rectorat et les collectivités doivent assurer leur responsabilité. Le Conseil d'Administration est certainement l'occasion d'obtenir des réponses concrètes.

Pour la FNEC FP FO Martinique
Jocelyn PRESENT